



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INRAE

Fiche de poste et appel à candidature pour un chargé de mission auprès du rectorat de Versailles - Professeur relais à l'INRAE

CATEGORIE : Professeur du second degré public

INTITULE DU RECRUTEUR : Rectorat de l'académie de Versailles

ORGANISME DE RATTACHEMENT : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

DATE DE DISPONIBILITE : septembre 2023

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Versailles

DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR :

L'académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95). Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec près d'1 200 000 élèves, l'académie de Versailles accueille et gère plus de 100 000 agents (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé).

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL :

Activités du rectorat de Versailles :

L'inspection pédagogique régionale veille à la mise en œuvre de la politique éducative arrêtée par le ministre chargé de l'éducation. Les IA-IPR évaluent, inspectent, participent à l'animation pédagogique dans les formations, recrutent les personnels, participent à l'organisation des examens et assurent des missions d'expertise.

La Délégation académique à l'action culturelle (DAAC) a une fonction de conseil, de proposition, d'impulsion, d'accompagnement et de suivi pour l'ensemble des domaines, démarches et activités situées dans le champ de l'éducation artistique et culturelle (EAC). Animée par la Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, conseillère de la Rectrice, la DAAC met en œuvre les procédures relatives aux projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) des collèges et des lycées, accompagne les équipes pédagogiques et leurs partenaires artistiques, scientifiques et culturels, conçoit et organise les actions de formation des professeurs dans les différents domaines de l'EAC, participe, avec les IA-IPR concernés, au suivi des enseignements artistiques en partenariat (théâtre, cinéma, danse).

Activités de l'INRAE :

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux. Face au changement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité notamment, l'institut a un rôle majeur pour contribuer à trouver des solutions et accompagner



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INRAE

l'accélération des transitions agricoles, alimentaires et environnementales. Parmi les 18 centres régionaux INRAE, deux sont situés en Île-de-France. Ils représentent à eux seuls 20% des effectifs d'INRAE, avec une quarantaine d'unités de recherche et environ 2000 personnes, dont 500 chercheurs.

Centre INRAE Île-de-France - Versailles-Saclay

<https://www.inrae.fr/centres/ile-france-versailles-saclay>

<https://www.inrae.fr/recherches-du-centre-ile-france-versailles-saclay>

Les unités qui le composent produisent connaissances et savoir-faire dans les domaines de la biologie des plantes, de l'agriculture et de l'écologie, de l'alimentation et des aliments, ainsi qu'en sciences humaines et sociales.

Centre INRAE Île-de-France - Jouy-en-Josas – Antony

<https://www.inrae.fr/centres/ile-france-jouy-josas-antony>

<https://www.inrae.fr/centres/ile-france-jouy-josas-antony/recherches-du-centre-ile-france-jouy-josas-antony>

Inscrit dans un environnement historique, académique et scientifique exceptionnel, ce centre développe des recherches sur la biologie animale, la microbiologie, les sciences de l'aliment et de la chaîne du froid, la gestion des déchets, les eaux continentales et les eaux usées

Ces deux centres conduisent depuis des années des activités de médiation scientifique à destination des scolaires et des enseignants. Les personnels et unités de ces centres sont très impliqués dans ces activités, telles que, par exemple, l'accueil d'élèves de 3^{ème} en stage pour leur faire découvrir les métiers de la recherche et les thématiques scientifiques développées, la formation d'enseignants du second degré (formations thématiques à destination des enseignants de SVT et formations généralistes ouvertes à toutes les disciplines), la participation à des événements grand-public et/ou destinés aux scolaires, la participation à des projets PACTE, mais également des interventions en milieu scolaire ou des accueils de classes.

Descriptif de la mission :

Les missions de professeur-relais sont définies dans le [BO n°15 du 15 avril 2010](#).

Sous la tutelle des Centres INRAE franciliens et du rectorat de Versailles, le professeur relais aura les missions suivantes :

- **Accompagner les équipes pédagogiques** et les Centres INRAE franciliens dans la conception et la mise en œuvre d'activités pour un public scolaire, adaptées aux programmes de l'Éducation Nationale : conseil aux enseignants, accompagnement et suivi des dispositifs d'éducation artistique et culturelle dans le respect de leur cahier des charges (PACTE, actions spécifiques...), contribution à la préparation de l'accueil des élèves. Ce travail prendra appui sur le réseau d'éducation artistique et culturelle et l'application ADAGE ;
- **Contribuer à produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques** (y compris numériques) à destination des enseignants et/ou des élèves : documents, dossiers thématiques en lien avec les programmes d'enseignement, mallettes pédagogiques, expositions itinérantes, etc. ;
- **Contribuer à la conception et à la mise en œuvre d'actions de formation initiale et continue** à l'intention des enseignants (formations disciplinaires et interdisciplinaires), participation à la définition



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INRAE

des besoins en formation en fonction des besoins repérés sur le terrain, participation à l'élaboration des outils et supports de formation ;

- **Informé la communauté éducative des activités et des ressources proposées** par les Centre INRAE franciliens pour les scolaires et les enseignants.

L'enseignant s'assurera, auprès de son chef d'établissement, d'être disponible une journée par semaine pour pouvoir exercer cette mission en plus de son service (jour à déterminer avec les deux Centres INRAE franciliens).

Dans le cadre de cette mission, il sera placé sous les autorités fonctionnelles du responsable INRAE, de l'inspection pédagogique régionale et de la déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, auxquels il adressera à la fin de l'année scolaire un rapport d'activité comportant des éléments qualitatifs et quantitatifs.

Il sera amené à se rendre sur les deux centres, selon une alternance définie à l'avance.

Il devra pouvoir accéder facilement et rapidement aux lieux d'exercice de sa mission :

Centre INRAE Île-de-France - Versailles-Saclay, Route de Saint Cyr, 78026 Versailles Cedex

Centre INRAE Île-de-France - Jouy-en-Josas – Antony, Domaine de Vilvert, 78350 Jouy-en-Josas

Il pourra s'appuyer sur les services et ressources des unités de recherche et de l'administration des centres, ainsi que sur le Comité d'Histoire INRAE. Il travaillera entre autres avec les Présidents, services de communication et services administratifs des deux centres et, de manière plus générale, avec les unités et personnels de recherche impliqués dans des actions de médiation à destination des scolaires et des enseignants.

Profil recherché

Enseignant de SVT du second degré, volontaire et opérationnel, ayant les compétences / savoir-faire / aptitudes suivants :

- Expérience dans la conception et la mise en œuvre de projets en équipe et en partenariat et/ou en interdisciplinarité
- Vision d'ensemble et connaissance approfondie :
 - Des programmes et objectifs d'enseignement (connaissance des différents niveaux du second degré)
 - Des ressources pédagogiques existantes pour identifier les nouveaux contenus pertinents à créer
 - Des dispositifs d'EAC proposés par la DAAC
 - De l'organisation académique et des différents interlocuteurs à contacter selon les besoins
- Expérience dans le domaine de l'animation de réseau et/ou la formation
- Maîtrise de la bureautique (Excel, Word, PowerPoint...), des usages internet et d'outils en ligne
- Bonnes compétences de communication, orales et rédactionnelles, aptitude à rendre compte de manière synthétique
- Sens du travail en équipe, capacité à mener des projets en collaboration, mais également de façon autonome
- Rigueur et sens de l'organisation, esprit d'initiative, réactivité et adaptabilité
- Mobilité (deux centres de recherche et plusieurs implantations)
- Inventivité, énergie, enthousiasme

Professeur relais de la DAAC

Le professeur relais intégrera le réseau des professeurs relais de la DAAC de Versailles et sera amené à participer aux réunions annuelles du réseau. Il devient aussi relais de la DAAC au sein de la structure pour laquelle il sera missionné et assure parallèlement une mission de veille de l'évolution des dispositifs



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INRAE

d'éducation artistique et culturelle. Il garantit une bonne circulation de l'information entre la structure et la DAAC.

Conditions

L'appel à candidature est ouvert aux enseignants titulaires dans l'académie de Versailles.

La fonction de professeur relais s'inscrit dans le cadre rénové des missions des personnels enseignant d'éducation et de documentation. Ainsi, la rétribution qui pourra être attribuée dans le cadre de cette mission académique relève désormais des dispositions du [Décret 2015-475 du 27 avril 2015](#).

Dans ce cadre, l'enseignant percevra pour une année scolaire complète trois Indemnités de Missions Particulières (IMP), ce qui équivaut à six heures de travail hebdomadaire (regroupées sur une journée) pour la structure sur la base de 36 semaines annuelles. Le volume d'IMP sera modulé en fonction de la date de recrutement. La reconduction annuelle de la mission de professeur-relais est soumise à un bilan d'activité. Cette mission est inscrite dans une durée définie lors du recrutement.

Pour candidater, adressez PAR COURRIEL votre candidature (CV et lettre de motivation) avant le **lundi 26 juin 2023** sous couvert de votre supérieur hiérarchique, à l'attention conjointe de :

- **Laurent Guerre**, IA-IPR de SVT de l'académie de Versailles : laurent.guerre@ac-versailles.fr
- **Marie-Jeanne Sellier**, Chargée de mission à la Délégation Régionale INRAE IdF : marie-jeanne.sellier@inrae.fr

Les candidats présélectionnés seront reçus en entretien (en visioconférence) le jeudi 29 juin après-midi.